

Montréal, le 27 octobre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal, Québec, H3G 1L7

**Objet : Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien
au développement de la production en serre
Dossier de la Régie : R-4127-2020**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour¹, requérant un report à une date ultérieure de l'audience du 4 novembre 2020 du dossier mentionné en objet.

CREE mentionne qu'il éprouve un conflit d'horaire puisque cette date est également celle nouvellement fixée pour la séance de travail sur la preuve d'Énergir à l'Étape C, au dossier R-4008-2017.

La Régie note que la présentation de la preuve de CREE est prévue le 3 novembre 2020 au calendrier d'audience du dossier R-4127-2020.

En conséquence, la Régie ne retient pas la demande de CREE requérant un report à une date ultérieure de l'audience du 4 novembre 2020 et maintient le calendrier d'audience tel que déposé à la pièce [A-0028](#).

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl

¹ Pièce [C-CREE-0010](#).